Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260330-D_8_30_03_2026-DE

République Française

Commune de CHEVAIGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 30 Mars 2026

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	18

Vote
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 30 Mars à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la Commune de CHEVAIGNÉ s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sandrine VINCENT, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 26/03/2026.

Présents : VINCENT Sandrine, Maire, BUHOT Caroline (quitte la salle de 21h15 à 21h16), CANO Alexandre, DARTOIS Katiana, DESBROUSSES Jérôme, DROUET Nicolas, DUVIVIER Emmanuelle, GENDRON David, HELLARD Marie-Odile, JEUSSET Sarah, LE DANFF Alain, LEMPÉRIÈRE Ghislaine, MACRET Axel, MAHÉO Emilie, PERRIER Luc, RIDARD Guillaume, SABIN Fabrice.
Formant la majorité des membres en exercice

Excusée ayant donné procuration : DESBOIS Jessica (donne pouvoir à VINCENT Sandrine)

Excusée : BARRET Agathe

A été nommé secrétaire : CANO Alexandre (article L.2121-15 du CGCT)

008 - Administration générale - "Programme d'équipements sportifs intercommunal entre CHEVAIGNÉ et SAINT-SULPICE-LA-FORÊT" - Désignation des membres de la Commission ad hoc

Rapporteur : Madame le Maire

Le «Programme d'Équipements sportifs intercommunal » entre CHEVAIGNÉ et SAINT-SULPICE-LA-FORÊT avait fait l'objet d'un marché de maîtrise d'œuvre et de marchés de travaux ; la Commune de CHEVAIGNÉ avait été désignée mandataire.

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur la désignation des membres de la future Commission ad hoc.

Madame le Maire est membre de plein droit.
Elle fait appel à candidature pour occuper les fonctions de délégués de la commune dans la commission ad hoc susmentionnée.

Monsieur Axel MACRET et Madame Ghislaine LEMPÉRIÈRE sont proposés pour être membres de cette Commission.

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260330-D_8_30_03_2026-DE

République Française

Après en avoir délibéré, le Conseil :
- Décide de nommer Monsieur Axel MACRET et Madame Ghislaine LEMPÉRIÈRE pour représenter la Commune au sein de la Commission ad-hoc ci- dessus présentée.

Fait et délibéré à CHEVAIGNÉ, le Lundi 30 Mars 2026.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance,
Alexandre CANO

Le Maire,
Sandrine VINCENT

MAIRIE DE CHEVAIGNE (ILLE-ET-VILAINE)

Acte rendu exécutoire après transmission en PRÉFECTURE D'ILLE et VILAINE le : 8 Avril 2026
et Publication le : 8 Avril 2026